

Le ministère de la Justice recrute :

Devenir magistrat : une reconversion professionnelle possible Inscriptions jusqu'au 30 avril 2015

Deux concours complémentaires pour entrer dans la magistrature sont ouverts aux professionnels ayant au moins 10 ans d'expérience : 89 postes de magistrats sont proposés.



Enseignants, avocats, greffiers en chef, greffiers, officiers de police, juristes d'entreprise ou encore cadres de la fonction publique sont notamment concernés.

Les concours complémentaires s'adressent aux professionnels en exercice désireux d'effectuer **une reconversion professionnelle.**

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 avril 2015.

[Pour en savoir plus sur le concours, cliquer sur ce lien.](#)

Devenez magistrat :

une profession diversifiée à haute responsabilité.

[Retrouvez des témoignages de magistrats en poste en cliquant sur ce lien.](#)



Contact Presse :

Marina Georgiades 01 44 77 64 84 / 07 50 60 16 62

Marina.georgiades@justice.gouv.fr

 @justice_gouv